Envoyé en préfecture le 20/02/2026
Reçu en préfecture le 20/02/2026
Publié le
ID : 035-213500515-20260211-2026019CM-DE

Ville de CESSON SÉVIGNÉ

CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 11 FEVRIER 2026
REGISTRE DES DELIBERATIONS - EXTRAIT N° 2026 - 019

_____

Nombre de Conseillers :
En exercice : 33
Présents : 29
Votants : 33

L'an deux mille vingt-six, le onze février, le Conseil Municipal s'est réuni à 19 h 00, Salle du Conseil Municipal à l'Espace Citoyen, sous la présidence de M. Jean-Pierre SAVIGNAC, Maire, après avoir été légalement convoqué

Date de convocation : 4 février 2026 **Date d'affichage : 4 février 2026**

Conseillers Municipaux présents : M. le Maire, Mme ALCEDO CASTRO, M. ANNE, M. BAGOURD, Mme CORLAY, Mme DAVID, M. DECOURCELLE, Mme DELPAL, M. DUQUESNE, M. EON, Mme FERET, M. GABORIEAU, M. GARO, Mme GOBAILLE, M. GODEFROY, M. GOURSOLAS, M. GUILLOUX, Mme HASSAN BOULALE, M. LAURENT, Mme LEGAULT, M. MOORES, Mme OLBRECHT, M. PARISOT, M. PELTIER, Mme PHELIPPOT, M. RIBIERE, M. SCHNEIDER, Mme THOMAS, Mme WYART.

Conseillers Municipaux absents : Mme BARRE (pouvoir à M. EON), M. BORELY (pouvoir à Mme WYART), Mme EL DIB (pouvoir à M. GARO), Mme PETITCOLLOT (pouvoir à Mme GOBAILLE).

Secrétaire de séance : Mme DELPAL

RENOVATION DE L'EHPAD BEAUSOLEIL (TRANCHE FERME) VERSEMENT D'UNE SUBVENTION D'EQUIPEMENT AU CCAS

Entendu l'exposé de Mme l'adjointe chargée des Finances et du Budget
Considérant le projet de rénovation en cours qui a notamment pour objectifs de remodeler l'aménagement du quartier des musiciens, restructurer la zone médicale en améliorant les conditions de travail et sécurisant le circuit du médicament, et améliorer la salle du personnel et la salle de réunion du quartier des musiciens,
Considérant la volonté de la ville de participer au financement de ce projet, en envisageant de verser une subvention d'équipement à hauteur de 50% des dépenses hors taxes engagées et mandatées pour cette opération,

Le montant prévisionnel du projet est décomposé comme suit :

RENOVATION DE L'EHPAD BEAUSOLEIL - TRANCHE FERME	Montant (HT)
Etudes, maîtrise d'œuvre (CIRTEC)	43 400,00 €
Enveloppe travaux - Stade AVP	100 639,00 €
Aléas (5%)	5 031,95 €
TOTAL DEPENSES	**149 070,95 €**
Montant prévisionnel de financement Ville de Cesson-Sévigné - 50%	**74 535,48 €**

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré,
A L'UNANIMITE

APPROUVE le versement d'une subvention d'équipement à hauteur de 50% des dépenses mandatées (HT) pour le projet de rénovation de l'EHPAD Beausoleil, soit un montant prévisionnel de 74 535,48 € correspondant à la tranche ferme.
PRECISE que les versements seront réalisés au fur et à mesure de l'avancement des études et travaux sur présentation des états de mandatement au budget annexe de l'EHPAD Beausoleil.
PRECISE que les crédits seront inscrits au budget 2026 de la Ville.

Publié et affiché le 20 février 2026